

SCCI – ARCADE-VYV
A l'attention du Madame Catherine BARROT
Présidente du Conseil d'Administration
59 rue de Provence
75 009 PARIS

Paris, le 16 janvier 2025

Objet : Représentation de VYV PARTENARIAT au conseil d'administration de la SACICAP SCCI – ARCADE-VYV

Madame la Présidente du Conseil d'Administration,

En ma qualité de Présidente de VYV PARTENARIAT, j'ai l'honneur de vous informer que :

Madame Marie-Hélène HERRY

Né 2 juillet 1970 à Landerneau (29)

Demeurant 3 rue de la Source – 56 380 SAINT MALO DE BEIGNON

est désignée en qualité de représentant permanent de VYV PARTENARIAT au conseil d'administration de la SACICAP SCCI – ARCADE-VYV, **à compter du 1^{er} avril 2023, en remplacement de Madame Delphine MAITRE.**

Je vous laisse le soin de bien vouloir effectuer les formalités légales, notamment auprès du Greffe du Tribunal de Commerce.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente du Conseil d'Administration, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Delphine MAITRE
Présidente

